

### Compte-rendu de réunion :

Date : 24/06/2015

Sujet : Réunion gestionnaires

Origine : Serge Gressette (Cen Centre-Val de Loire)

### Présents :

Monsieur BARDOU Albert	Communauté de Communes de Loches Développement
Monsieur BEIGNET Alain	Conseil régional Centre-Val de Loire
Monsieur BENOIST Vincent	Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine
Madame BERTRAND Catherine	Ecopôle
Mademoiselle BIGNOLAS Anne	Ecopôle
Monsieur BLOND Renaud	Conseil Départemental du Cher
Monsieur BOULNOIS Rénald	BIOTOPE Centre Bourgogne
Madame BOURON Aude	Fédération Régionale des Chasseurs du Centre
Monsieur BRETON Frédéric	Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire
Monsieur CHANTEREAU Michel	Loiret Nature Environnement
Monsieur DUPRE Rémi	Conservatoire botanique national du Bassin parisien délégation Centre
Monsieur GRISARD Gilles	Comité départemental de la protection de la nature et de l'environnement
Monsieur DE SAINT ALBIN Géraud	Conseil régional Centre-Val de Loire
Madame DELIOT Christine	Société d'Etude, de Protection et d'Aménagement de la Nature en Touraine
Madame DORDAIN Gaëlle	DDT de Loir et Cher - Service Eau et Biodiversité
Monsieur DUVERDIER Emeric	Conservatoire d'espaces naturels de Loir-et-Cher
Madame GAUGUERY Sophie	Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Centre-Val de Loire
Mademoiselle GOMEZ Margot	Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire
Monsieur GRESSETTE Serge	Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire
Madame GRIBIUS Sophie	Conseil régional Centre-Val de Loire
Monsieur GRZELEC Pierre	DDT du Loiret
Madame HERVOUET Anne	Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Centre-Val de Loire
Monsieur HUREL Paul	Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage - Délégation Régionale Centre-Ile de France
Madame LEDUC Vinciane	Société d'Etude, de Protection et d'Aménagement de la Nature en Touraine
Monsieur LAIGNIEL Vincent	DDT de Loir et Cher - Service Eau et Biodiversité
Monsieur LANGUILLE Fabien	Syndicat Intercommunal pour l'Entretien et l'Aménagement de la Brenne
Monsieur LAPORTE Marc	Centre Régional de la Propriété Forestière d'Île de France et du Centre
Madame LESAGE Céline	Fédération des Chasseurs du Loiret
Monsieur MULOT Florent	Hommes et Territoires
Madame MARQUES Daphne	FNE Centre-Val de Loire

Monsieur MARTIN Eric	Conseil régional Centre-Val de Loire
Monsieur MAZEROLLES Alban	Syndicat Intercommunal pour l'assainissement et la mise en valeur de la Brenne
Monsieur ROUILLON Antoine	Syndicat Intercommunal pour l'Entretien et l'Aménagement de la Brenne
Madame MICHE Amanda	Conseil régional Centre-Val de Loire
Monsieur PATRIGEON Adrien	Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire
Madame PICARD Charlotte	Nature 18
Madame POUZET Amandine	Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin de l'Anglin
Monsieur PROSPER Julien	Union Régionale des Fédérations pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique des Régions Centr
Madame REVERCHON Sandrine	Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Centre-Val de Loire
Monsieur ROMANS Nicolas	Syndicat Mixte du Bassin de l'Ardoux
Madame ROSSLER Pascale	Conseil régional Centre-Val de Loire
Monsieur ROUSSEAU Julien	Sologne Nature Environnement
Monsieur THAUVIN Grégoire	Centre Régional de la Propriété Forestière d'Île de France et du Centre
Mademoiselle VIAL Dorine	Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire
Monsieur ZINCK Henri	Communauté de Communes Val de l'Indre - Brenne

### Excusés :

Monsieur BARBEY Bruno	Fédération de l'Indre pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques
Madame BAUR Catherine	Parc Naturel Régional du Perche
Monsieur BENARD Laurent	Parc Naturel Régional du Perche
Monsieur BESSEY Cyril	Agence de l'Eau Loire-Bretagne - délégation Centre Loire
Monsieur BOULAY Lény	Conseil Départemental d'Indre-et-Loire
Madame DOYEN Ludivine	BIOTOPE Centre Bourgogne
Madame DUFAY Lucie	Parc Naturel Régional du Perche
Madame FERRAROLI Sandra	Parc Naturel Régional de la Brenne
Monsieur FETTER Pierre	Fédération de Pêche d'Eure-et-Loir
Monsieur GARNIER Benoît	Office National des Forêts - Direction Centre Ouest
Madame GIQUEL CHANTELOUP Valérie	Fédération des Chasseurs de l'Indre
Madame GUIRLET Elodie	Union Régionale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement du Centre
Monsieur HENNER Lucas	Association pour le Développement Agricole et Rural
Madame HIGNET Laura	Communauté de communes "Chinon, Vienne et Loire"
Monsieur LEPAILLEUR Maxime	Parc Naturel Régional du Perche
Monsieur LEPROULT Jonathan	Syndicat intercommunal de la Manse et de ses affluents
Monsieur LETERME Franck	BIOTOPE Centre Bourgogne
Monsieur MOIRIN Grégory	Syndicat Intercommunal de la Choisille et de ses affluents
Madame MOSNIER Natacha	Syndicat Intercommunal d'Études, de Réalisations et d'Aménagement de la Vallée du Loir
Mademoiselle OTTO BRUC Cécile	Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire

## Ordre du jour :

- Introduction
- Présentation de l'Observatoire Régional de la Biodiversité (ORB)
- Présentation du Système d'Information Nature et Paysages (SINP)
- Présentation du pôle gestion des milieux naturels :
  - contextes, enjeux et objectifs,
  - réflexions et discussions sur les projets 2015

## Compte-rendu :

- Introduction
  - Pascale Rossler, Vice-Présidente de la Région Centre – Val de Loire
  - Sandrine Reverchon-Salle, chef du service Eau et Biodiversité de la DREAL Centre – Val de Loire

Les allocutions mettent en avant l'avancée de l'observatoire régional de la biodiversité avec, notamment, le déploiement du pôle gestion des milieux naturels, ce dernier ayant pour rôle l'optimisation de la gestion, la mise en relation des acteurs pour faciliter les échanges et le développement de projets concrets. L'objectif est d'optimiser les échanges et de produire des outils concrets au service des gestionnaires.

- Présentation de l'Observatoire Régional de la Biodiversité (ORB) (par Anne Bignolas - EcoPôle)

Le lancement de l'ORB s'est déroulé le 05 décembre 2013 à Orléans.

En termes d'organisation,

- l'ORB copiloté : DREAL Centre – Val de Loire / Conseil Régional Centre – Val de Loire
- animateur : EcoPôle
- 3 pôles :
  - Faune (FNE Centre-Val de Loire)
  - Flore et Habitats (CBNBP)
  - Gestion des milieux naturels (Cen Centre-Val de Loire)

Un Groupe de travail ORB réunit les trois pôles, les copilotes et l'animateur de l'ORB.

Le Comité technique (COTECH) de l'ORB, réunissant l'ensemble des membres de l'ORB, s'est tenu le 25 novembre 2014.

Les membres de l'ORB devront signer la charte SINP-ORB en cours de finalisation.

Les indicateurs déployés par l'ORB ont été présentés en CSRPN les 15 décembre 2014 et 28 avril 2015.

Les travaux de l'ORB feront l'objet d'une double présentation le 8 septembre prochain :

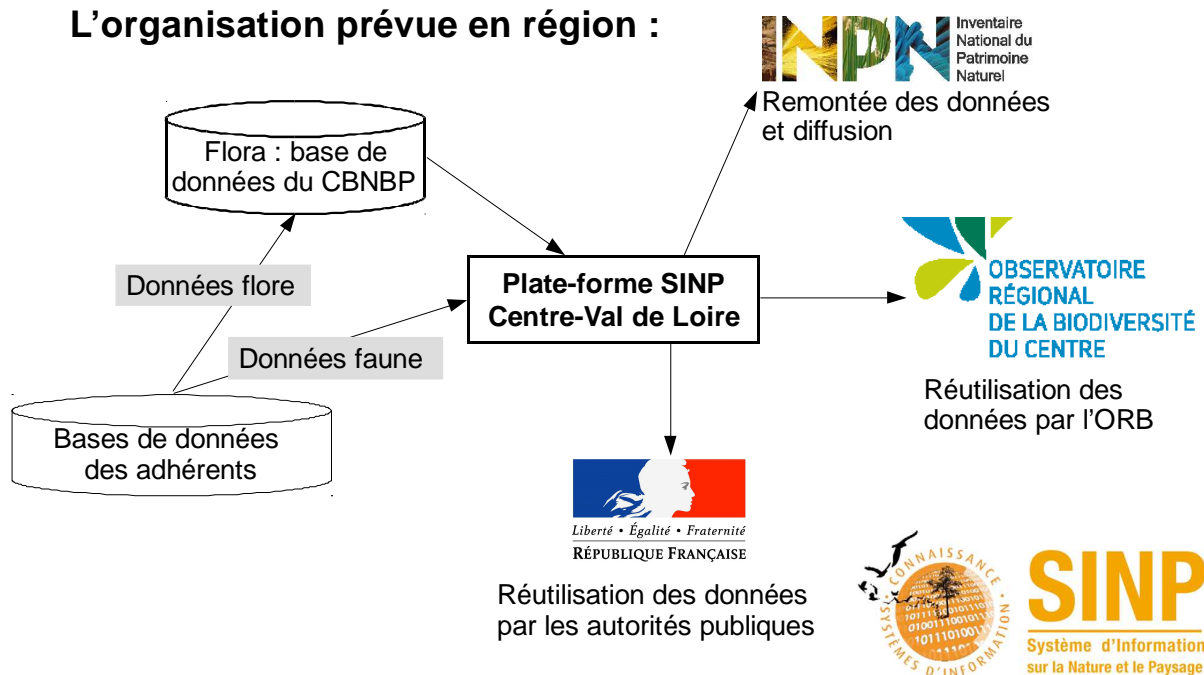
- Le Comité régional SINP/ORB : le matin avec avis et validation des travaux
- Une restitution des travaux : l'après-midi

- Présentation du Système d'Information Nature et Paysages (SINP) (par Sandrine Reverchon-Salle – DREAL Centre – Val de Loire)

Le SINP a pour objectif ambitieux de recenser, collecter, standardiser, rendre accessible de diffuser des métadonnées et des données géolocalisées numérisées sur la nature et les paysages.

## Le Système d'information sur la nature et les paysages (SINP)

L'organisation prévue en région :



La parole est donnée à la salle.

Marc Laporte (CRPF) : Au sein des propriétaires forestiers, la mise à disposition de données GPS précises au Grand public risque de poser des problèmes de confidentialité.

Sandrine Reverchon-Salle (DREAL Centre-Val de Loire) : L'Etat est conscient de ce problème et la discussion va se poursuivre pour trouver des solutions.

- Présentation du pôle gestion des milieux naturels (par Serge Gressette – Cen Centre – Val de Loire) :

- contextes, définition, enjeux, objectifs et fonctionnement du Pôle Gestion des milieux naturels (cf. annexe : diaporama pp 11-17)

En introduction, Frédéric Breton, Directeur du Cen Centre – Val de Loire, rappelle les contextes du développement du Pôle Gestion des milieux naturels piloté par le Cen Centre-Val de Loire. Le CEN est chargé de piloter la démarche mais en associant les gestionnaires à l'ensemble des réflexions. Le réseau ne fonctionnera que si les gestionnaires des espaces naturels s'impliquent.

Serge Gressette donne une définition du terme « gestion des milieux naturels », présente les 4 enjeux du pôle ainsi que les 5 objectifs :

- Conforter et animer un réseau de gestionnaires ;
- Proposer des outils (techniques, juridiques, financiers...) et des référentiels communs;
- Partager les expériences conduites par le réseau en matière de gestion et de restauration ;

- Apporter des éléments et analyses pour évaluer les actions et accompagner la prise de décision ;
- Participer à l'élaboration des indicateurs de l'ORB.

Le mode de fonctionnement du pôle est aussi exposé ainsi que les premiers projets pour l'année 2015 et une évocation des suites pour l'année 2016.

La parole est donnée à la salle.

Marc Laporte (CRPF) : concernant les sites gérés, pour les forêts, les plans simples de gestion ont pour but principal une entrée économique avec une prise en compte de la biodiversité. Il propose d'ajouter les espaces avec activité économique dominante (approche multifonctionnelle) pour nuancer la définition des sites gérés.

- réflexions et discussions sur les projets 2015

Projet 1 : Espaces gérés : définition et cartographie (cf. annexe : diaporama pp19-21)

Avec un objectif de recensement des sites gérés en faveur de la biodiversité et de mise à disposition des informations, la définition suivante est présentée en séance :

« Pour être qualifié de « **site géré** », un espace naturel doit remplir trois critères simultanément :

- **posséder un document prévisionnel de référence** dont le but principal est la préservation des espaces naturels remarquables et qui propose une méthode pour y parvenir (ex : plan de gestion, document d'objectifs, ...),
- **justifier d'une maîtrise foncière ou d'usage** permettant d'utiliser l'espace en gestion de manière pérenne dans l'objectif cité au point précédent,
- **réaliser des actions concrètes de gestion** déclinées du document de référence (la non-intervention est considérée comme une action concrète de gestion). »

La parole est donnée à la salle.

Rénald Boulnois (Biotope) : propose d'insérer les sites de compensation (réserves naturelles d'actifs) dans cette définition.

Sandrine Reverchon-Salle (DREAL Centre-Val de Loire) : le projet de loi Biodiversité, qui devrait être voté à l'horizon 2016, précise certains éléments sur la compensation avec des obligations de suivi.

Frédéric Breton (Cen Centre-Val de Loire) : il est intéressant d'inclure les sites de compensation environnementale dans cette définition des sites gérés mais de les individualiser comme une catégorie spécifique.

Fabien Languille (Syndicat Intercommunal pour l'Entretien et l'Aménagement de la Brenne) : Beaucoup de territoires sont gérés en faveur de la biodiversité mais n'ont pas de maîtrise foncière ou d'usage, telle que le prévoit la définition.

Serge Gressette (Cen Centre-Val de Loire) : pour les syndicats de rivière, les interventions sont déployées à travers une déclaration d'intérêt général (D.I.G.).

Frédéric Breton (Cen Centre-Val de Loire) : si on a possibilité de circonscrire les actions de gestion au sein d'un périmètre d'intervention plus restreint qu'un bassin-versant, il faut prendre les interventions mises en œuvre dans le cadre d'une D.I.G. et préciser ce type à part entière.

Sophie Gauguery (DREAL Centre-Val de Loire) : du moment que le propriétaire s'engage dans une démarche de biodiversité ou intègre la biodiversité dans ses pratiques, peu importe par quel biais les actions se font et le montage juridique, on peut considérer que c'est un « espace géré ». Ce qui est plus problématique c'est la qualification « de manière pérenne », il faut mieux définir ces termes.

Grégoire Thauvin (CRPF) : la question de la sensibilité des données est problématique. Certains propriétaires, notamment sur le site N2000 Sologne, ne souhaitent pas que la localisation des travaux apparaisse.

Sandrine Reverchon-Salle (DREAL Centre-Val de Loire) : il s'agit en premier lieu de s'accorder sur une définition puis de recenser les territoires concernés. Les questions de la mise en forme et de la diffusion de l'information (format cartographique ou autre, échelle de rendu...) seront réfléchies dans un second temps. Il n'y a pas un besoin systématique de présenter ces éléments au grand public. Toutefois, dès lors que des actions ont été financées avec 100 % de fonds publics, il semble normal qu'elles puissent être identifiées au niveau régional.

Frédéric Breton (Cen Centre-Val de Loire) : on peut introduire une notion de confidentialité ; en clair, pour les sites confidentiels, le secteur d'intervention ne serait pas visible sur carte mais serait intégré dans les chiffres globaux d'intervention en faveur de la biodiversité.

Pour un espace géré, le but principal reste la gestion favorable de la biodiversité. S'il y a d'autres espaces pour lesquels la biodiversité n'est pas l'objectif principal mais qui sont pris en compte dans la démarche, c'est un deuxième champ d'investigation à envisager par la suite.

Florent Mulot (Hommes et Territoires) : la question se pose sur l'accès aux données et qui en a l'usage ; certains agriculteurs peuvent être susceptibles sur ce sujet. De même, il faut de la graduation dans les actions Natura2000 mises en place et cette notion de pérennité : un contrat N2000 de 5 ans est une action pérenne ? ou la charte Natura 2000 sans engagement réel est une action pérenne ?

Serge Gressette (Cen Centre-Val de Loire) : dans la définition, cette notion de pérennité est à reprendre ; il existe un besoin de caractériser au mieux ce terme en lien avec les différentes actions de terrain qui existent.

Frédéric Breton (Cen Centre-Val de Loire) : les actions MAET et les chartes sont à intégrer dans un second temps.

Rénald Boulnois (Biotope) : en termes de benchmarking, quel est l'état des réflexions dans les autres régions ??

Serge Gressette (Cen Centre-Val de Loire) : la définition proposée est issue des travaux conduits en Rhône-Alpes et adaptés par le Cen dans le cadre de missions spécifiques auprès des départements du Cher et de l'Eure-et-Loir.

Pierre GRZELEC (DDT Loiret) : Quelle définition donne-t-on à espaces naturels remarquables ? Un certain nombre de sites correspondent à cela même si la priorité n'est pas la biodiversité.

Rénald Boulnois (Biotope) : propose de supprimer « remarquables ».

Serge Gressette (Cen Centre-Val de Loire) : l'adjectif « remarquable » est flou et peu précis. Supprimer le qualificatif ou le remplacer ?

Marc Laporte (CRPF) : si on restreint à espace naturel, toutes les zones forestières sont incluses dans cet item ; il pourrait être pertinent de conserver « remarquable » ou « patrimonial ».

Frédéric Breton (Cen Centre-Val de Loire) : l'enjeu sur cette définition est de qualifier les espaces naturels gérés et les informations liées à la gestion.

Rénald Boulnois (Biotope) : propose de remplacer « espaces naturels remarquables » en « espaces gérés en faveur de la biodiversité ».

**Au regard des échanges de la matinée, il est nécessaire de retravailler la définition en intégrant les notions de sites de compensation, de nuancer la pérennité et d'introduire des critères de confidentialité.**

**Les espaces naturels remarquables seront qualifiés d'espaces gérés en faveur de la biodiversité ou intégrant des enjeux de biodiversité dans leur gestion.**

*Projet 2 : Typologie unique d'opérations de gestion & référentiel des coûts*  
*(cf. annexe : diaporama pp22-25)*

Serge Gressette présente les objectifs du projet, les propositions techniques sur les deux sujets et les modalités de mise en œuvre (constitution d'un groupe de travail).

La parole est donnée à la salle.

Renaud Blond (CD18) : l'ATEN va publier un nouveau guide méthodologique pour l'aide à la mise en place d'un plan de gestion permettant ainsi d'homogénéiser les travaux existants au niveau national. Il serait plus efficace d'utiliser les codifications nationales pour que ce soit plus simple pour les échanges avec les autres régions.

Serge Gressette (Cen Centre-Val de Loire) : le nouveau guide des plans de gestion ne permettra pas de répondre à cette problématique de la codification. Celle proposée en séance s'inspire des travaux antérieurs des guides de plans de gestion et notamment de la sémantique.

Sophie Gauguery (DREAL Centre-Val de Loire) : est-ce que cette typologie commune et unique vous paraît-il une bonne chose ? y compris dans ces déclinaisons comme le référentiel des coûts

Michel Chantereau (RNN St Mesmin) : oui, ce sont des travaux très utiles car nous sommes parfois démunis, manquant de repères, devant des évaluations financières de prestataires.

Renaud Blond (CD18) : ces travaux répondent à des objectifs pertinents et importants. Il faudra prêter attention à la présentation des éléments de coûts de référence de telle ou telle action qui dépend de la localisation de l'action, du prestataire ; attention à la mise à jour de ces référentiels.

Frédéric Breton (Cen Centre-Val de Loire) : les coûts moyens ne permettent pas une évaluation fiable car ils ont tendance, dans certaines situations, à sous-évaluer les projets ; le projet doit conduire à l'établissement de fourchettes estimatives plutôt que des coûts moyens.

Alain Beignet (Conseil régional) : c'est un référentiel indispensable dans le cadre des marchés publics.

Marc Laporte (CRPF) : il faut prendre en compte un indicateur du temps de travail en fonction des moyens utilisés (coût/h). Le travail manuel n'a pas le même coût que celui qui est mécanique. Le type d'intervenant est important aussi : si on prend une entreprise ou une association ce ne sera pas le même coup.

Serge Gressette (Cen Centre-Val de Loire) : la variable temps est une variable très importante. Concernant les types d'actions (manuel/mécanique), la typologie comprend des sous-types qui prennent en compte cette dimension.

Gilles Grisard (CDPNE) : la gestion des milieux géologiques seront à prendre en compte dans la typologie.

Fabien Languille (Syndicat Intercommunal pour l'Entretien et l'Aménagement de la Brenne) : Michel Bramard (ONEMA) a mis en place des grilles des coûts.

Rénald Boulnois (Biotope) : il existe un ancien guide d'estimation des coûts rédigé par la FCEN. Est-il encore valable ?

Serge Gressette (Cen Centre-Val de Loire) : hormis les coûts en francs, les typologies, les concepts et les définitions sont toujours d'actualité..

**Au regard des échanges de la matinée, l'intérêt d'un référentiel de coûts de gestion basé sur une typologie unique est affirmé. Le référentiel intègrera des fourchettes et non des coûts moyens.**

La feuille d'inscription au groupe de travail est diffusée en séance.



Projet 3 : Enquête : Identification des besoins du réseau des gestionnaires

Serge Gressette présente les objectifs et les éléments structurants de ce questionnaire.

La parole est donnée à la salle. Quelles sont les attentes des participants ?

Michel Chantereau (RNN St Mesmin) : en réflexion sur les suivis après travaux, il existe peu d'études sur le long terme ; en général, un nombre très limité d'années ce qui est une très grande lacune.

Calendrier

- projet 1 : attendu pour la fin d'année 2015
- projet 2 : groupe de travail se réunissant à la rentrée 2015
- enquête : lancement dès juillet avec un rendu pour septembre 2015
- novembre 2015 : l'événement annuel du pôle gestion (thématique : pâturage)

Sophie Gauguary (DREAL Centre-Val de Loire) : Orientation de l'événementiel de fin d'année vers la problématique du pâturage car grande question notamment pour la valorisation des espaces par une activité économique. Autres attentes dans le groupe ?

Frédéric Breton (Cen Centre-Val de Loire) : l'objectif de cet événementiel est de présenter un certain nombre d'expériences mises en œuvre par le réseau avec une sortie-terrain illustrative.

Alain Beignet (Conseil régional) et Sandrine Reverchon-Salle (DREAL Centre-Val de Loire) concluent la réunion à 12h30 en insistant sur la nécessité que les travaux du pôle soient au service des gestionnaires et permettent à terme d'apporter des éléments de justification des choix et des coûts des projets menés pour la biodiversité.